

# LES CHANTIERS JEUNES DE VINEUIL

---

Association sous le régime de la loi de 1901, créée en 1998 à l'initiative d'une institutrice et de conseillers municipaux. Au cours d'un après midi découverte avec sa classe de CM2, elle tombe en admiration d'une ancienne voie de communication qui traverse la plaine inondable du Cosson, affluent de la Loire où il se jette quelques kilomètres plus loin. Cette voie de près d'un kilomètre de long est constituée d'une digue entre coupée d'une dizaine d'arches pour permettre le passage de l'eau au cours des inondations. Elle n'est utilisée qu'à la période des foins et par les troupeaux d'élevage qui pâturent dans les prés. Ils ont conservé leur caractère naturel. Cette voie est en ruines et envahie par la végétation. Les recherches historiques ont montré qu'elle existait déjà au IX<sup>ème</sup> siècle. Les sondages réalisés sur le site ont mis à jour des pilotis et du mortier romain, techniques utilisées pour la construction du pont du Gard.

Elle décide avec quelques élus de monter l'association des CHANTIERS JEUNES DE VINEUIL pour entreprendre la restauration de ce site avec l'aide des jeunes de la ville et de ses alentours pendant les vacances d'été. L'association se réjouit de voir cette voie inscrite au registre complémentaire des Bâtiments de France depuis 2006, grâce à son action. Elle espère la voir intégrer les circuits de la « Loire à vélo » et « les châteaux à vélo » qui attirent de nombreux touristes français et étrangers.

Depuis 2008, l'association a évolué vers un accueil collectif de mineurs où la restauration des Ponts Chartrains n'est qu'un support qui arrive d'ailleurs temporairement à ses limites et où le jeune vient partager de nombreuses valeurs.

A la périphérie de Blois, cette commune de 7500 habitants a conservé un caractère semi rural avec quelques agriculteurs (maraîchage et vin) une zone commerciale et industrielle regroupant environ 1500 emplois. Le reste de la population travaille sur Blois et a un taux de chômage plutôt en dessous de la moyenne régionale.

## **1) LE PROJET EDUCATIF :**

Calqué sur le principe des chantiers de jeunes bénévoles, concept labellisé au niveau européen, l'association se propose d'accueillir des adolescents afin de :

- développer leur aptitude à travailler et vivre en commun,
- faire bénévolement pour la collectivité
- les éveiller aux principes de l'écologie et du développement durable,
- acquérir un comportement citoyen.
- compléter leur culture et leurs compétences

## **2) LE PROJET PEDAGOGIQUE :**

A travers les activités de chantiers, le jeune pourra concrètement participer en groupes à la sauvegarde et la restauration du patrimoine de la commune et d'ailleurs qu'il soit public ou privé. Les techniques utilisées seront traditionnelles et faiblement mécanisées pour des raisons de sécurité, même si l'évocation de techniques plus modernes ne sera pas occultée. Le contexte historique du site leur sera retracé.

Les animations et découvertes auront toujours un caractère se démarquant des animations traditionnelles des accueils de loisirs alliant l'historique des métiers, les technologies, l'écologie, le développement durable, les contacts intergénérationnels. Ces sorties découvertes et loisirs comporteront, dans la mesure du possible, une phase active leur permettant d'appréhender la difficulté d'une pratique ou d'une technique. Il y aura malgré tout une place pour la détente.

## **3) L'ACCUEIL :**

Les CJV accueillent les jours ouvrés des vacances scolaires, sauf à Noël, en demi-journée de 8 h 30 à 17 h.

La municipalité a mis à sa disposition trois locaux, l'un servant pour entreposer le gros matériel et les matériaux, le deuxième reçoit le petit matériel électrique et l'administratif, le troisième est vide et sert d'atelier pour les travaux en cas d'intempéries ou pour les sessions de demi saisons

La restauration comporte trois « repas » :

- Le casse croûte de chantier vers 10 h est assuré par l'association,
- Le repas de midi, pris assis ou sous forme de pique nique est assuré par la cantine scolaire de la ville.
- Le goûter en fin de journée juste avant la séparation est fourni par l'association.

Le transport du local vers les différents chantiers ou pour les animations se fait avec le minibus de l'association et de location lorsque nous accueillons plus de 8 jeunes.

## **4) L'ENCADREMENT :**

Il est constitué d'un directeur BAFD ou d'un animateur BAFA confirmé pour un effectif de 8 jeunes.

Il est d'un BAFD et d'un BAFA pour les sessions à 16 jeunes.

Les activités de chantier sont en plus encadrées par des bénévoles au nombre de 1 pour 3 ou 4 jeunes maximum.

##### **5) LE ROLE DE CHACUN :**

**Le directeur** est en charge de préparer le planning des activités de chantier et les conséquences logistiques de ces chantiers.

Il définit les animations / découvertes et planifie leur mise en place, contrôle le contenu et implémente si nécessaire dans la « philosophie des CJV ».

Il organise la restauration.

Il prépare la communication.

Il démarché les partenaires.

Il recrute les bénévoles participants aux chantiers et s'assure de leurs disponibilités.

Il établit un budget prévisionnel.

*Il est aidé dans sa tâche par une dizaine de bénévoles*

**L'animateur** assure le lien entre les jeunes et les bénévoles.

Il organise les rotations entre les ateliers.

Il assure la logistique pour les différents « repas ».

Il anime les temps libres sous forme de jeux. Il devra assurer une animation sur tout un après midi.

Il pourra, s'il le souhaite, participer aux activités de chantier (vivement conseillé pour l'exemplarité) si l'harmonie règne sur les ateliers.

Il devra assurer la « bobologie » sans besoin de formation spécifique . Il rapportera au directeur en cas d'intervention et tiendra le cahier d'infirmier.

Nous lui demandons de participer à la réunion finale de préparation env 15 jours avant le début de l'accueil.

Il pourra être stagiaire.

**Les bénévoles** ne participent qu'à l'activité de chantier et éventuellement aux animations / découvertes par intérêt personnel. Ils apportent leur savoir faire. En général, ce sont des retraités qui partagent volontiers leur vécu et permettent ainsi un contact intergénérationnel très positif pour les jeunes.

## **6) LE PUBLIC:**

Garçons et filles de 12 à 17 ans est le critère réglementaire mais l'âge minimum est plutôt défini par l'accomplissement de tout ou partie de la 6<sup>ème</sup>, nous garantissant un minimum de maturité nécessaire aux activités de chantier.

Pour des raisons de capacité de la structure, nous accueillons 8 jeunes aux sessions organisées pendant les petites vacances (2 sessions de 3 jours) et 16 jeunes pendant les sessions d'été (3 sessions de 10 jours).

Ces jeunes proviennent de toutes les couches de la société sans distinctions ethniques ou religieuses. Nous sommes en mesure de recevoir des jeunes légèrement handicapés ou en thérapie, en relation avec leur référent médical.

Les nouveaux arrivants font l'objet d'une entrevue dans les 3 premiers jours des sessions afin d'évaluer réciproquement la satisfaction ou les difficultés rencontrées. Les cas problématiques peuvent faire l'objet d'information vers les parents voire de renvoi si l'équilibre du groupe et/ou l'esprit de l'association devaient en être altérés.

Les parents sont vivement encouragés à entrer même temporairement dans l'association pour y partager leurs idées et nous maintenir dans la réalité de la vie moderne.

## **7) LA COMMUNICATION :**

L'annonce des accueils est fait par :

- voie de presse, les deux journaux locaux « la Nouvelle république » et « la Renaissance », les parutions gratuites « le petit blaisois » et le « petit solognot »,
- flash info sur les radios locales,
- l'affichage au panneau électronique de la municipalité,
- la pose d'affiches et flyers aux points de passage « obligé » des parents et/ou des enfants , commerces, point jeunes....
- le site internet : <http://chantiers-jeunes-vineuil-e-monsite.com>
- les forum des associations organisés par les différentes municipalités environnantes.
- le stand d'animation dans les fêtes locales aux quels les jeunes participent
- Info/rencontre dans les collèges.

- invitation à notre AG animée par les jeunes.
- **et surtout le bouche à oreille des parents satisfaits.**

Les médias relatent l'avancement des chantiers et des événements clés de notre activité (remise des réalisations à leurs utilisateurs. Ex : hôtels à insectes aux écoles primaires en présence des élus.)

## **8) LES INSCRIPTIONS :**

Les préinscriptions se font par téléphone ou par mail mentionnés dans les annonces et sur l'affichage. Les candidats reçoivent un dossier comprenant une feuille de renseignements sur l'enfant, une fiche de santé, la fiche donnant le droit à l'image, un règlement intérieur (à lire et approuver ) à renvoyer soit par mail soit par courrier postal. Ces documents sont à retourner avant l'accueil avec l'acquiescement de la session. L'association ayant l'accréditation de la DDCSPP, elle peut recevoir, en règlement, les bons CAF et les aides des comités d'entreprise...

Toutes ces informations sont mises à la disposition de l'animateur et particulièrement la fiche santé pour les régimes et allergies.

## **9) LE PROJET D'ANIMATION :**

- Les activités manuelles :

Pour des raisons climatiques, elles sont essentiellement réalisées le matin avec le concours des bénévoles. Elles comportent des travaux de :

- Débroussaillage, jardinage
- Maçonnerie, élévation de murs, enduits
- Taille de pierres
- Pose de dalles
- Pavage
- Charpente
- Menuiserie, sculpture, gravage
- Peinture, finition

- Les activités de découverte et de loisirs :

Elles ont donc lieu l'après midi. Elles s'inscrivent dans l'esprit du projet d'éducation en les orientant vers la découverte de :

- vieux et nouveaux métiers,
- anciennes et nouvelles techniques
- entreprises innovantes
- sites traitant des problèmes de développement durable
- sites écologiques remarquables
- musées thématiques
- populations spécifiques, maison de retraite, clubs handisports....

NB : Certaines journées sont organisées avec des associations telles que le Conservatoire des Espaces Naturels 41, Sologne Nature Environnement, CDPNE. Nous intervenons sous leur responsabilité sur les sites dont elles ont l'entretien, en contre partie elles nous assurent des visites commentées et ateliers sur d'autres sites.

Dans tous les cas et dans la mesure du possible, nous mettons en place des animations illustrant l'objet de la visite.

Les activités de loisirs sont limitées à une par semaine, elles sont traditionnelles mais organisées avec le souci de préservation écologique.

#### **10) LE PROJET FINANCIER :**

Le budget annuel de l'association est de l'ordre de 18000 €. L'équipe dirigeante travaille au quotidien pour réduire le coût moyen de la journée par jeunes. En 2014, nous avons réalisé 572 journées- jeunes pour un coût moyen journalier de 23,2 € dont seulement le tiers est supporté par les parents. Ce coût se décompose de la manière suivante :

- Restauration	24%
- Animations	14%
- Transport	20%
- Salaires et charges	24%
- Matériel et matériaux	11%
- Fonctionnement adm., assurances	7%

Le deuxième tiers du budget est assuré par les subventions des municipalités :

- Vineuil pour la plus grosse partie mais aussi
- St Claude de Diray, St Gervais la Forêt, Montlivault, St Dyé sur Loire et Huisseau sur Cosson.

Le troisième tiers est couvert par le département (Conseil Général), la région (DDCSPP et DRAC).

En 2011 nous avons reçu un chèque de 5000 € et un clip vidéo sur l'association pour le premier prix d'un concours organisé par une banque sur 11 départements des régions Centre et Ile de France. Décernée par un jury constitué par les clients de la Banque, cette récompense a été justifiée par notre action avec les jeunes envers le patrimoine.

Nous bénéficions, sous forme de remises, de l'aide de quelques sponsors qui soutiennent notre démarche.

### **11) UNE JOURNEE TYPE :**

- Le premier jour : l'accueil est assuré par le directeur, l'animateur et les bénévoles, le premier jour au local entre 8 h 15 et 8 h 30. La première heure est consacrée aux présentations réciproques des différents intervenants, des activités de chantiers et des animations de l'après midi. Nous formons les équipes en prenant soin de respecter une répartition harmonieuse des anciens et des nouveaux arrivants.

Les Jeunes sont acheminés vers le ou les sites des chantiers, une présentation historique est faite. Une formation est assurée sur le maniement des différents outils et des matériaux qu'ils vont devoir utiliser. Une attention toute particulière est portée sur les risques encourus et les règles de sécurité à respecter impérativement (casques, lunettes, gants...). Vers 10 h, le casse croûte du chantier est pris en commun. Les activités d'atelier peuvent alors commencer. A midi, rangement du chantier puis prise du repas à la cantine scolaire. Temps libre ou animé par des jeux jusqu'à 14 h. Reprise des travaux de chantier jusqu'à 16 h 30. Rangement du chantier, retour au local et goûter jusqu'à 17 h.

- Les jours suivant sauf le dernier de la session : Accueil des jeunes au local ou directement sur le chantier auquel ils auront été affectés de 8 h 15 à 8 h 30. Travail et rangement du chantier jusqu'à midi avec coupure pour le casse croûte. Déjeuner assis ou pique nique sur la route de l'animation de l'après midi. De 13 h 30 ou 14 h jusqu'à 17 h activité découverte et goûter.

La dispersion se fait toujours au local.

- Le dernier jour se déroule de la même manière jusqu'à midi. Le repas est pris sous forme de barbecue. L'après midi est consacré à la réalisation, par les jeunes, d'un mémoire illustré des photos prises durant la session sur les travaux effectués et les animations de l'après midi. Les parents sont invités à visiter les chantiers avec les commentaires de leurs enfants et consulter les résumés de leurs travaux. Les jeunes remplissent un questionnaire de satisfaction portant sur la vie de la session et leurs intentions de poursuivre avec les CJV.

## **12) LES ANIMATIONS DE L'APRES MIDI :**

Le tableau joint en annexe montre un exemple des animations organisées pour une session d'été 2015.

---